



FORMULAIRE CONTRAT « Relevé Mutuel »
SANS INTERRUPTION DE FOURNITURE Tarif Bleu Réglementé
POUR TOUT CONTRAT DE PUISSANCE INFÉRIEUR OU ÉGAL À 36 Kva

Adresse exacte du Logement :

A REMPLIR CONJOINTEMENT PAR LE CLIENT SORTANT ET LE CLIENT ENTRANT

(En complétant ce document, vous évitez l'interruption de la fourniture. Votre contrat est identique à celui de votre prédécesseur)

Client Sortant (Nom du Titulaire du contrat Actuel) **N° de Client** : _____

Mme Mr Nom : Prénom :

Mme Mr Nom : Prénom :

N° de Point de Livraison (voir au verso de votre facture) : N° de Tél :

Nouvelle Adresse :

Client Entrant (Nom du ou des Titulaire(s) du nouveau Contrat) **Merci de joindre la copie de votre Carte d'identité**

Mme Mr Nom : Prénom :

Mme Mr Nom : Prénom :

Résidence : Principale Secondaire N° de Tél :

Adresse de Facturation (si différente de l'adresse de consommation) :

Relevé de Compteur (Pour les compteurs à cadrans, il vous suffit de relever les chiffres indiqués, Pour les compteurs à affichage digital, appuyez sur le bouton « Défilement » pour faire apparaître le relevé, en fonction de votre abonnement, appuyez sur ce bouton successivement pour afficher toutes les périodes tarifaires).

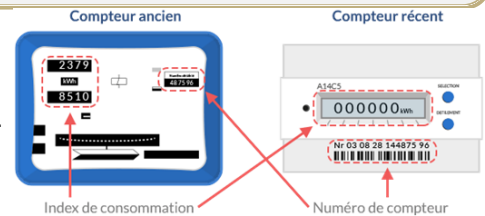
N° de Compteur (impératif) :

Relevé du Compteur (impératif) : HP (Heures Pleines)

HC (Heures Creuses)

.Date du Relevé* :/...../.....

* Les index relevés à la date indiquée sont obligatoires pour la résiliation du contrat.



Transmission du Contrat

Sur la base des index relevés et renseignés ci-dessus, l'utilisateur sortant demande la résiliation du contrat de fourniture d'électricité à son nom pour le logement ci-dessus et l'utilisateur entrant la souscription d'un contrat à son nom pour le même logement. Le contrat de l'utilisateur entrant est souscrit sur la base des tarifs réglementés de vente en vigueur, le tarif applicable à ce nouveau contrat sera identique à celui d' l'utilisateur sortant. Les tarifs réglementés de Vente et les Conditions Générales de vente sont disponibles sur notre site internet www.siel-electricite.fr ou sur simple demande au 03/81/69/30/20. L'utilisateur entrant reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter sans restriction ni réserves. La résiliation du contrat actuel et le contrat de l'utilisateur entrant prendront effet à la même date soit à la date de relève indiquée ci-dessus. Les demandes formulées sur le présent document (résiliation et souscription) ne pourront être honorées par le SIEL uniquement sous réserve de réception du présent formulaire complété dans sa totalité et signé par les parties concernées. **A défaut, la demande deviendra alors caduque et la fourniture d'électricité pourra être suspendue sans préavis.**

En application de l'article L.121.21 du code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date de la signature du présent formulaire de transmission pour se rétracter sans donner de motif. Il demande expressément à bénéficier de la fourniture d'électricité avant l'expiration de ce délai. Dans l'hypothèse où il exerce son droit de rétractation après cette demande expresse, il devra payer au SIEL un montant proportionnel à l'électricité fourni jusqu'à la communication de sa décision de rétractation qu'il doit adresser au SIEL, avant l'expiration du délai, le modèle de formulaire joint à la présente demande.

Signature **Obligatoire** du Sortant

Date : ___ / ___ / ___

Signature **Obligatoire** de l'Entrant

Résiliation

Souscription

Document à Renvoyer à :
SIEL 1 Chemin du Fourperet 25160 Labergement Ste Marie
ou par Mail : siel-fourperet@wanadoo.fr